

# REGLEMENT INTERIEUR

## 1. RESPECT DE LA CHARTE NATIONALE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

### Rappel des principes généraux :

- le respect des choix individuels
- l'égalité des droits de chacun
- Le développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables
- les projets devront faire explicitement mention du caractère laïque des actions ; de leur refus de tout prosélytisme ; du caractère gratuit des prestations ou de la nature symbolique de la participation financière demandée aux familles ; de l'ouverture des actions à tous sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

## 2. AIDE AUX DEVOIRS :

Position intermédiaire entre la famille et l'école : **être un interlocuteur neutre**

### 2.1. Avoir une attitude structurée pour être structurante :

Donner des habitudes de travail :

- Avoir son matériel
- Se mettre en condition de travail (s'asseoir correctement, travailler dans le calme ...)
- Vérifier que la leçon est sue, comprise avant de faire un exercice d'application
- Utiliser un brouillon

Développer l'autonomie :

- aider à faire le point, à s'auto-analyser
- Amener l'élève à savoir travailler seul

## **2.2. Avoir une attitude bienveillante**

Mettre en confiance

- rassurer l'élève : avoir confiance en lui
- lui donner l'occasion de réussir quelque chose par des outils :
  - remplacer un mot par un autre connu
  - ramener au concret
  - souligner, dessiner, faire des schémas
- travailler au brouillon : l'erreur est permise et fait progresser

## **2.3. Avoir conscience de nos limites : si on ne sait pas faire, on passe le relais au spécialiste**

- être un interlocuteur neutre
- les angoisses dues à certains problèmes (familiaux ou autres) nous dépassent : passer le relais
- tout problème important rencontré doit être discuté au sein de l'équipe pour ensuite en faire part aux parents

## **3. AIDE PERSONNALISEE :**

- proposée par l'équipe aux enfants défavorisés et en difficulté
- utilisation des outils d'évaluation :
  - de la fiche d'évaluation de l'intervenant
  - de la fiche de travail enfant
- possibilité de rencontre avec l'enseignant et les parents
- proposer des exercices pour l'aider à progresser (possibilité qu'ils soient proposés par l'enseignant)